

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-573

Règlement décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin du Lac-Vert par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2020-2021

ATTENDU QUE la municipalité de Wentworth-Nord désire se prévaloir de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales (LCM) afin de pouvoir prendre en charge les chemins privés et de pouvoir imposer une taxe spéciale et/ou une tarification pour l'entretien de ces chemins;

ATTENDU QUE la taxe spéciale et/ou la tarification tiendra compte du bénéfice reçu par le débiteur;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le Règlement n° 2016-485 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien des voies privées sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord pour les périodes estivales et hivernales (entrée en vigueur le 11 janvier 2017);

ATTENDU QUE plus de 50 % des propriétaires des lots riverains du chemin du Lac-Vert ont témoigné leur accord pour que certains travaux soient effectués à leurs frais et que les services de « Rénovations et déneigement JKLM. » ont été retenus pour une somme de 6 070.68 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE l'entrepreneur concerné est avisé de procéder aux travaux d'entretien hivernal requis;

ATTENDU QU'UN avis de motion et le dépôt du présent règlement ont été donnés par le conseiller monsieur André Cliche lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 octobre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par _____, appuyé par _____

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil que le « Règlement 2020-573 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin du Lac-Vert par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2020-2021 » soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Pour la période du 15 octobre 2020 au 1^{er} mai 2021, la Municipalité prendra à sa charge l'entretien hivernal du chemin du Lac-Vert. Les travaux suivants seront effectués :

**L'entretien hivernal pour un montant maximal de
6 097.67 \$ taxes, frais de gestion et d'administration inclus.**

ARTICLE 3

Pour assumer les coûts de l'entretien hivernal du chemin du Lac-Vert, une tarification sera imposée en même temps que les taxes foncières générales 2021;

Advenant que l'entrepreneur abandonne son contrat, la Municipalité n'aura aucune obligation envers les citoyens outre celle de les rembourser pour le paiement ou la partie de paiement non utilisé.

ARTICLE 4

Pour assumer les coûts de l'entretien hivernal du chemin du Lac-Vert, une tarification de 265.12 \$ sera imposée à chacun des vingt-trois (23) propriétaires de maison et/ou chalet. La liste desdits propriétaires est annexée au présent règlement et en fait partie comme si elle était ici au long reproduite.

ARTICLE 5

La tarification qui sera imposée sera payable par le ou les propriétaires d'immeuble bénéficiant des travaux de l'avis du conseil au même titre que les autres taxes.

ARTICLE 6

Cette tarification sera payable par le propriétaire de l'immeuble en raison duquel elle est due et est alors assimilée à une taxe foncière imposée sur l'immeuble en raison duquel elle est due.

ARTICLE 7

Un intérêt et une pénalité aux taux fixés par le règlement déterminant les taux de taxes et les compensations pour services municipaux pour l'exercice financier de l'année où s'applique la tarification seront ajoutés sur tous les soldes impayés.

ARTICLE 8

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

François Ghali
Maire

Marie-France Matteau
Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Avis de motion, présentation et adoption : Le x 2020
Avis public adoption du règlement : Le x 2020
Adoption du règlement : Le x 2020
Affichage entrée en vigueur : Le x 2020

| Annexe au règlement # 2020-573 | | |
|--|---|--------------------------|
| Résidents du chemin du Lac-Vert | | |
| Matricule | Propriétaire | Adresse mun. |
| 2679-58-7488 | Ginette Turpin Mario Touchette Lise Touchette | 3851, chemin du Lac-Vert |
| 2679-58-1996 | Jean Dion Pascale Tremblay | 3853, chemin du Lac-Vert |
| 2679-47-4390 | Martin Gravel | 3862, chemin du Lac-Vert |
| 2679-47-4507 | Réal Gravel | 3865, chemin du Lac-Vert |
| 2679-47-1108 | Marco Brunet | 3873, chemin du Lac-Vert |
| 2679-36-6488 | Henry Joseph Lewis | 3893, chemin du Lac-Vert |
| 2679-36-0042 | Jacques Baxter Richer | 3905, chemin du Lac-Vert |
| 2679-26-4328 | Robert Dumouchel Martine Legault | 3921, chemin du Lac-Vert |
| 2679-26-0032 | Isabelle Dulude Katrine Dulude Vincent Dulude | 3925, chemin du Lac-Vert |
| 2679-16-3305 | Eric Fournier Isabelle Dulude | 3945, chemin du Lac-Vert |
| 2679-05-8782 | Michel Gingras | 3949, chemin du Lac-Vert |
| 2679-05-6450 | Josina J. Nieuwenhof | 3969, chemin du Lac-Vert |
| 2579-95-3775 | Jean-Charles Dagenais | 3974, chemin du Lac-Vert |
| 2679-04-4491 | Michel Prévost Ginette Lavallée-Prévost | 3977, chemin du Lac-Vert |
| 2679-04-4460 | Ginette Lavallée-Prévost Michel Prévost | 3979, chemin du Lac-Vert |
| 2679-04-4829 | Dean Harper | 3981, chemin du Lac-Vert |
| 2679-03-4999 | Dean Harper | 3985, chemin du Lac-Vert |
| 2579-93-3068 | Dean Harper | 4014, chemin du Lac-Vert |
| 2679-03-6947 | Claudette Charron | 4017, chemin du Lac-Vert |
| 2679-02-6975 | Jack Hagop Berberian | 4023, chemin du Lac-Vert |
| 2579-91-7374 | Camille Gobeil | 4044, chemin du Lac-Vert |
| 2679-00-4206 | Norman Stevens Janice White | 4074, chemin du Lac-Vert |
| 2579-98-1525 | Michel Dagenais | 3950, chemin du Lac-Vert |